

Initiatives ministérielles

[Français]

M. Bernard St-Laurent (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, je traiterai donc de l'amendement proposé par le Parti réformiste qui vise à baisser la déviation du quotient provincial de 25 à 15 p. 100. D'abord, j'aimerais souligner qu'au Québec aussi on a voté contre l'Accord de Charlottetown. Évidemment, c'est pour d'autres raisons, mais c'est à peu près le seul point où, à un moment donné dans l'histoire, on s'est rejoints. C'est à peu près le seul temps dans l'année où les bloquistes et les réformistes se sont rejoints. C'est quand même pour la bonne cause, dans le fond.

Pour bien comprendre la situation du 25 et du 15 p. 100, je pense qu'il importe de nous situer géographiquement et démographiquement parce que notre rôle ici, à la Chambre, n'est pas que de représenter un territoire, n'est pas que de représenter des gens, mais il s'agit de représenter des gens sur un territoire. Et à partir de ces éléments de base, il est important de considérer les deux éléments dans le processus. Il y a des régions où c'est facile de faire respecter par le biais d'un jeu géographique, de jouer avec certaines limites, et on peut en arriver comme cela relativement facilement à faire changer les barèmes en plus ou en moins 25 ou 15 p. 100. C'est mathématique.

Il est bien certain que la mathématique a sa place à un moment donné. Mais là où la mathématique ne va plus c'est quand la géographie entre en ligne de compte. Il y a des régions comme cela, pas seulement chez nous, pas seulement au Québec, il y a des régions en Ontario, il y a des régions au Yukon, il y a des régions comme cela où c'est impossible. Je regrette, mais notre rôle ici, à la Chambre des communes, n'est pas qu'un rôle statique de représenter une mathématique de gens. On est ici pour représenter des gens en fonction d'une démographie des particularités régionales. À l'intérieur de ce processus, il est important de tenir compte de certains éléments fondamentaux. Pour prendre un exemple précis, naturellement, je vais vous donner celui que je connais le mieux, celui de mon comté.

Mon comté est le troisième plus grand comté au pays: 465 000 kilomètres carrés. C'est un peu plus de la moitié de la superficie totale de l'Ontario. Juste pour vous donner une idée de la grandeur du terrain de 465 000 kilomètres carrés, pas de la grandeur du terrain où il y a seulement des gens dans 10 kilomètres carrés et ailleurs c'est seulement de la forêt, non, il y a des gens partout sur les territoires aux extrémités. Là où il y en a le moins, c'est dans le centre. Donc, un député, de façon raisonnable, doit prendre le temps d'aller voir les gens et les gens ont le droit aussi de voir les élus pour qui ils ont voté, les gens qui sont là pour les représenter, peu importe qu'ils aient voté pour lui ou pas, il est là pour les représenter.

• (1615)

Monsieur le Président, 465 000 kilomètres carrés, cela signifie plus de 82 fois l'Île-du-Prince-Édouard où il y a quatre députés. Donc, en effectuant un calcul mathématique du ratio, on obtiendrait 328 députés dans la circonscription de Manicouagan, ce qui serait plus que le nombre actuel total de députés à la Chambre des communes. Si vous voulez parler de mathématiques, on va en parler.

Cela n'a pas de bon sens, à l'exception qu'il y aurait beaucoup de bloquistes. On y perd, mais que voulez-vous! On l'accepte toutefois.

Je reviens sur le débat, car il ne faut pas oublier que, dans tout le processus de législation, il importe de tenir compte de tous ces éléments. Et quand on tient compte des éléments desquels il faut se rapprocher et auxquels il faut s'accrocher aussi, devrais-je ajouter, il s'agit de la saine représentativité des contribuables pour qui on travaille.

Quand je me rends à Blanc-Sablon, dans mon comté, je dois faire trois heures de vol, et là je ne suis seulement qu'à l'est, comprenons bien, parce qu'il faut que je revienne à Sept-Îles avant de faire trois autres heures de vol pour me rendre dans le nord visiter d'autres contribuables. Avant de me rendre à Blanc-Sablon, je dois préparer un horaire pour plusieurs jours, voire des semaines. J'ai d'ailleurs dû en préparer un quand j'ai comparu devant le comité.

Pour visiter les citoyens de mon comté, pas en coup de balai et en coup de vent, mais pour rencontrer, dans chacune des localités actives, un organisme, comme les autorités municipales à l'hôtel de ville ou les membres d'une Chambre de commerce, je dois prévoir trois semaines d'horaire serré, sans jour de vacances, et en espérant que les conditions atmosphériques le permettront. Je dois vous avouer sincèrement qu'en un an et quelques mois, je n'ai pas réussi à faire le tour de mon comté encore parce que trop souvent le brouillard nous empêche, nous ralentit, nous oblige à remettre nos plans d'une journée. Les contribuables ont tout de même le droit de rencontrer leurs élus. C'est aussi le devoir des élus de rencontrer leurs contribuables sur leur terrain pour mieux comprendre certaines particularités, parce qu'il y a des particularités régionales qui s'affichent.

Dans le nord, entre autres, on parle des communautés autochtones où la chasse et la pêche prévalent. Dans le sud-ouest, qui englobe Sept-Îles et Port-Cartier jusqu'à Franquelin, par exemple, y compris Havre-Saint-Pierre, ce sont les compagnies minières, entre autres, qui gèrent, ainsi que des compagnies forestières naturellement. Fermont est aussi une ville minière un peu plus au nord.

À partir de là, la route s'arrête. Il faut aussi tenir compte de cela. On parle de modifier des normes et des barèmes, tels les 25 p. 100 et les 15 p. 100. Quand la route s'arrête, elle ne tient plus compte des 15 ou des 25 p. 100. Ces gens ont le droit de vivre, d'avoir accès à des denrées alimentaires, à des services de santé ainsi qu'à des services publics.

Il ne s'agit plus des mêmes démarches pour les rencontrer. On ne peut plus parler dans le même sens. À partir de ce secteur, 75 à 80 p. 100 des gens vivent des produits de la pêche. Mais il n'y a pas de route. La route, c'est le bateau. La route, c'est l'avion. L'hiver, c'est la motoneige.

On sait ce qui s'est passé récemment à Blanc-Sablon. Il y a énormément de neige, monsieur le Président.

En terminant, quand on parle d'un décorum de chiffres, quand on parle d'une simple équation mathématique, il ne faut pas non plus tomber dans l'absurde. Il faut rester fier du travail qu'on fait et fier aussi de pouvoir améliorer la qualité du service qu'il faut donner à ces gens, parce qu'ils ont des devoirs et des droits aussi, tout comme